

ORGANISER LA VISITE D'UN RISQUE INDUSTRIEL

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA232	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1360,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 03/07/2025 au 04/07/2025
- Du 06/11/2025 au 07/11/2025

OBJECTIFS

- Préparer une visite de risque et recueillir les éléments nécessaires à l'application du Traité Risque Industriel dans le but de remplir un rapport de visite et de déterminer le taux de cotisation applicable
- Identifier les risques inhérents au risque industriel
- Identifier les points dangereux pour formuler et structurer un plan de Prévention des Risques

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

De nombreuses photos permettent de présenter une visite virtuelle et de préparer, en binôme et sous forme de cas pratique, la rédaction d'un rapport de visite et d'un plan de prévention des risques.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Méthodologie

1. Objectifs et méthodologie de visite d'un risque industriel en lien avec le TRE
2. Travail à partir d'un plan de masse des bâtiments
3. Visite virtuelle d'un risque industriel (diaporama) : travail à partir d'un plan de masse des bâtiments
4. Recueil par les stagiaires (en binôme pour les échanges d'expérience et l'émulation) des éléments nécessaires à la rédaction du rapport avec le Plan de Prévention des Risques

B. Applications pratiques

1. Rédaction du rapport par binôme et du plan de Prévention des Risques
2. Présentation croisée des résultats et corrections

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Inspecteurs risque industriel débutants
Agents généraux
Courtiers

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1360,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 02/02/2026 à 07:11